

Reconnaître et financer la démocratie d'interpellation

Quel vocabulaire pour décrire la nécessité de contre-pouvoirs citoyens ?

Démocratie d'initiative, démocratie négociative, démocratie conflictuelle, démocratie revendicative, démocratie de confrontation, démocratie citoyenne, démocratie active,
Citoyenneté indépendante, citoyenneté active, citoyenneté autonome, citoyenneté d'interpellation, alerte, vigilant
Pouvoir citoyen, Contre démocratie

Enjeu : Dégager les moyens d'une démocratie d'interpellation citoyenne dans les quartiers populaires

Moyen : Créer un fond de dotation d'État géré par une Autorité Administrative Indépendante AAI.

Contexte :

Les discours sur le renouveau de la démocratie ont fleuri en France au cours des vingt dernières années, appelant au développement de nouvelles formes de participation des citoyens. On peut distinguer quatre composantes essentielles au bon fonctionnement de la démocratie:

- La démocratie représentative : élection de représentants qui ont la responsabilité de gérer les affaires publiques
- La démocratie participative : pour pallier les limites de la première, il s'agit d'ouvrir de multiples espaces d'échanges entre les élus et les citoyens (conseils de quartier, jury citoyen, forums publics, budgets participatifs...)
- La vie associative : Initiatives citoyennes et auto-organisation de la société civile pour répondre à des besoins sociaux (crèches parentales, animations de quartier, soutien scolaire, loisirs jeunesse...).
- La citoyenneté d'interpellation : initiatives citoyennes indépendantes pour faire remonter des propositions et revendications collectives et demander des comptes aux décideurs publics (élus, responsables d'administrations...) et privés (chefs d'entreprise...)

Pour autant, ces formes complémentaires ne bénéficient pas de moyens égaux. Le financement de la démocratie représentative est aujourd'hui assurée (compétition électorale gérée par la Commission Nationale des Comptes de Campagne, ou encore rémunérations des élus de la République). Le montant alloué à la démocratie participative par les collectivités locales et l'État reste modeste mais tend à augmenter depuis une dizaine d'années. L'importance de la vie associative est bien reconnue et elle est largement financée par les pouvoirs publics malgré des difficultés conjoncturelles.

La quatrième forme, elle, à trouver des formes adéquates de financements qui lui assure une existence pérenne. Cette absence de moyens semble favoriser l'« apathie civique » qui caractérise certains territoires.

Nous proposons d'inscrire véritablement l'interpellation citoyenne comme une dimension à part entière du fonctionnement de la République dans les territoires, et, pour cela, de dégager les moyens favorisant son développement à partir d'initiatives citoyennes.

PROPOSITION: DÉGAGER UN FINANCEMENT SPÉCIFIQUE POUR LA CITOYENNETÉ D'INTERPELLATION ET CRÉER UNE HAUTE AUTORITÉ CHARGÉE DE LE GÉRER

Prenant modèle sur le financement de la compétition électorale suite à la loi de 1988 et la mise en place de la Commission Nationale des Comptes de Campagnes et des Financements Politiques, cette proposition s'inspire de l'expérience québécoise. Le Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome qui relève du Ministère de la Solidarité Sociale y a édicté 5 critères qui définissent cette « action communautaire autonome » et la rende éligible à un financement public spécifique. Cette action doit :

- Relever de l'organisation de l'expression citoyenne dans différents domaines au service de l'amélioration des conditions de vie.
- Reposer sur une initiative des membres des communautés d'un territoire.
- Approcher les problèmes dans leur globalité
- Être « habilitante » pour les personnes, en atteignant ses objectifs par des pratiques alternatives, telles l'éducation populaire.
- Être autonome : les organismes déterminent eux-mêmes leur mission, leurs orientations, leurs priorités et leurs pratiques, et s'évaluent eux-même.

D'où vient l'argent ?

Ce financement représentera 3% prélevés sur le financement public des partis politiques.

1% du salaire des élus de la République ?

Qui administre le fond ?

Une autorité administrative indépendante (AAI), la Commission Nationale pour une Citoyenneté Indépendante dont l'objet est d'assurer l'existence d'initiatives citoyennes pour une démocratie d'interpellation

Qui compose cette autorité :

- Des haut-fonctionnaires (Conseil d'Etat, Cour des Comptes)
- Des chercheurs spécialistes sur la questions
- Des personnalités issus de la société civile

Quels sont les critères d'attribution ?

- Indépendance vis-à-vis des pouvoirs institutionnels: Pas de subventions numéraires des collectivités locales, des organismes délégataires de service public (ex. bailleur social) et des ministères dépassant 15% du budget.
- Une majorité d'habitants de quartiers concernés par la politique de la ville dans la gouvernance de la structure
- Pas de représentants des collectivités locales et des partis politiques dans la gouvernance de la structure
- Pas de participation aux élections politiques (se référer dans ce cas au cadre de

financement des partis politiques)

- Que l'activité principale soit l'organisation de **l'expression des demandes citoyennes** aux responsables publics et privés des territoires concernés.

Critères « bonus » non disqualifiant

- Diversité culturelle et sociale des citoyens et organisations portant les demandes
- Demandes portées par les personnes directement concernées
- Rassemblement et coalition d'acteurs multiples (différents quartiers ou territoires, différents types d'organisation, ...)
- Multiplicité des thèmes des demandes citoyennes (logement, école, travail, environnement...) et des responsables interpellés (élus, responsables d'administrations et de bailleurs sociaux, dirigeants d'entreprises)

Quels sont les critères d'évaluation ?

- Nombre de personnes impliquées
- Nombre d'actions publiques réalisées
- Démocratie interne (ex. mandats courts et tournants dans les conseils d'administration)
- Nombre de négociations ayant abouti à des décisions concrètes répondant aux demandes exprimées.